

Décision

Générale

colonial

Décision n° 834/PERS portant délégation de signature au Chef du Service d'Etat de l'Aviation civile

n° 834/PERS

Ministère
HAUT-COMMISSARIAT

Date de publication
16 septembre 1974

Numéro JO
n° 19 du 10/10/1974

Date du numéro
10 octobre 1974

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1

—M. Jean-Jacques Greminger, Chef du Service d'Etat de l'Aviation civile et de l'Infrastructure, nommé ordonnateur-délégué des dépenses et recettes du budget de l'Etat relevant : 1° Du Ministère de l'Equipement (dépenses de personnel du service de l'Infrastructure) ; 2° Du Secrétariat général à l'Aviation civile (dépenses de personnel et de matériel), reçoit à cet effet délégation de signature.

Art. 2

— Délégation de signature est donnée à M. Greminger, Chef du Service d'Etat de l'Aviation civile -êt de l'Infrastructure, poumSigner au nom du Haut-Commissaire de la République les titres aéronautiques non professionnels délivrés dans le Territoire.